



CALIBRE

Rapport financier semestriel

Comptes consolidés au 30 juin 2025

1 Table des matières

1	Table des matières	2
2	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	4
2.1	Bilan consolidé	4
2.2	Compte de résultat consolidé	5
2.3	Tableau des flux de trésorerie	6
2.4	Tableau de variation des capitaux	7
2.5	Faits marquants de la période	8
2.5.1	Financement du Groupe : Dénouement du programme ORA BSA 2022 et Fiducie	8
2.5.2	Mis en liquidation judiciaire de la participation VERNEY CARRON	8
2.5.3	CYBERGUN se renomme CALIBRE	9
2.5.1	Entrée au capital d'un nouvel actionnaire de référence	9
2.6	Evènements post – clôture	9
2.6.1	Valorisation du pôle civile B2C	9
3	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	10
3.1	Principes et méthodes comptables	10
3.1.1	Changement de méthode ou de présentation	10
3.1.2	Référentiel et méthodes comptables	10
3.1.3	Base d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés	10
3.1.4	Périmètre de consolidation	10
3.1.5	Ecart d'acquisition	13
3.1.6	Immobilisations incorporelles	14
3.1.7	Immobilisations corporelles	15
3.1.8	Immobilisations financières	16
3.1.9	Contrats de location	16
3.1.10	Stocks	16
3.1.11	Clients et comptes rattachés	17
3.1.12	Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
3.1.13	Capitaux propres	17
3.1.14	Provisions pour risques et charges	17
3.1.15	Engagements de retraite	17
3.1.16	Emprunts et Dettes financières	18
3.1.17	Dettes d'exploitation	18
3.1.18	Impôts différés	18

3.1.19	Chiffre d'affaires consolidé	19
3.1.20	Résultat par action	19
3.1.21	Comptabilisation des intérêts minoritaires.....	20
3.2	Gestion du risque financier	20
3.2.1	Risque de crédit	20
3.2.2	Risque de liquidité	20
3.2.3	Risque de marche	21
3.2.4	Risque de change.....	21
3.2.5	Risques liés à la guerre en Ukraine.....	21
3.3	Notes aux états financiers consolidés.....	22
3.3.1	Immobilisations incorporelles	22
3.3.2	Ecart d'acquisition	22
3.3.3	Immobilisations corporelles	23
3.3.4	Immobilisations financières.....	23
3.3.5	Stock et en-cours	23
3.3.6	Créances clients et comptes rattachés.....	24
3.3.7	Autres créances d'exploitation	24
3.4.1	Capitaux Propres.....	25
3.4.2	Autres fonds propres et emprunts et dettes financières	25
3.5.1	Chiffre d'affaires et marge brute.....	26
3.5.2	Services extérieurs et autres services extérieurs	26
3.5.3	Charges de personnel	27
3.5.5	Dotation aux amortissements et provisions.....	27
3.5.6	Résultat Financier	27
4	RAPPORT D'ACTIVITE.....	28
5	ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION.....	29
6	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	30

2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1 Bilan consolidé

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Ecart d'acquisition	1 226	1 226
Immobilisations incorporelles	2 963	3 177
Immobilisations corporelles	1 774	2 090
Immobilisations financières	1 493	2 474
Total Actif immobilisé	7 457	8 967
Stocks et en-cours	6 993	7 592
Clients et comptes rattachés	4 641	7 380
Autres créances et comptes de régularisation	8 609	9 211
Trésorerie	1 932	2 258
Total Actif circulant	22 174	26 441
Total de l'actif	29 631	35 409

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Capital social	11 642	7 219
Primes	17 548	21 469
Réserves consolidées	(38 129)	(12 190)
Ecart de conversion	2 275	1 928
Résultat net part du groupe	(1 450)	(25 802)
Total Capitaux propres - part du groupe	(8 114)	(7 376)
Total Intérêts minoritaires	2 079	3 556
Total - Capitaux propres	(6 035)	(3 820)
Pensions et retraites	465	954
Autres provisions pour risques	6 979	3 135
Autres provisions pour charges	29	29
Total - Provisions	7 473	4 118
Emprunts et dettes financières	7 539	9 006
Fournisseurs et comptes rattachés	3 853	6 350
Autres dettes et comptes de régularisation	16 800	19 755
Total des dettes	28 193	35 111
Total du passif	29 631	35 409

2.2 Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	12 933	23 974
Autres produits d'exploitation	(227)	(203)
Achats consommés	(5 220)	(15 366)
Services extérieurs	(3 420)	(4 118)
Charges de personnel	(5 687)	(8 228)
Autres charges d'exploitation	(234)	(428)
Impôts et taxes	(186)	(236)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	148	(568)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(1 895)	(5 172)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	-
Résultat d'exploitation	(1 895)	(5 172)
Résultat financier	604	(701)
Résultat courant des entreprises intégrées	(1 290)	(5 873)
Résultat exceptionnel	(17)	(364)
Résultat avant impôt	(1 307)	(6 237)
Impôts sur les résultats	(62)	(6)
Résultat net des entreprises intégrées	(1 369)	(6 243)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		179
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 369)	(6 063)
Résultat net part du groupe	(1 450)	(4 619)
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires	81	(1 444)

2.3 Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2025
Résultat net des entreprises intégrées	(1 369)
Amortissements	313
Dépréciations et provisions	(2 052)
Autres	77
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie	(1 663)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(3 032)
Variation du besoin en fonds de roulement	3 716
Flux net de trésorerie généré par l'activité	684
Acquisition d'immobilisations	(57)
Cession d'immobilisations	1
Variation nette des actifs financiers non courants décaissés	(195)
Incidence des variations de périmètre	(16)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(268)
Augmentation de capital sur exercice de BSA	501
Remboursement des emprunts bancaires	(699)
Remboursement des OS 2025	(137)
Remboursement au titre des dettes de crédit bail	(234)
Autres flux non significatifs	(86)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financements	(655)
Incidences des variations de taux de change	(1)
Variation de trésorerie	(240)
Trésorerie active	2 258
Concours bancaires	169
Trésorerie à l'ouverture	2 089
Trésorerie active	1 932
Concours bancaires	83
Trésorerie à la clôture	1 849

NB : Trésorerie nette = Trésorerie et équivalent de trésorerie – concours bancaires courants

2.4 Tableau de variation des capitaux

	Capital	Primes	Réserves	Réserves de conversion	Résultat Net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres parts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2024	7 219	21 469	(12 190)	1 928	(25 802)	(7 376)	3 556	(3 820)
Entrée et sortie de périmètre						-	(1 518)	(1 518)
Exercice de BSA	4 422	(3 921)				501		501
Résultat net de la période					(1 450)	(1 450)	81	(1 369)
Affectation de résultat N-1 (*)			(25 802)		25 802	-		-
Ecart de conversion			(101)	460		359	1	360
Autres opérations			(149)			(149)	(41)	(189)
Capitaux propres au 30/06/2025	11 642	17 547	(38 242)	2 387	(1 450)	(8 115)	2 079	(6 036)

NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux

Les capitaux propres diminuent de 2 215K€ sur le semestre, cette variation est à mettre en relation avec :

- 501 K€ d'augmentation de capital en lien avec de exercices de BSA ;
- L'impact du résultat net part du Groupe déficitaire de la période pour 1 450 K€
- La part des minoritaires dans les capitaux propres consolidés qui diminue de 1 477 K€ en raison de la Liquidation de VERNEY CARRON.

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour la période soit une période de 6 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025.

Les comptes consolidés arrêtés par la Gérance en date du 31 octobre 2025 font état d'une perte de 1 369 164 euros. Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en KEuros sauf mention contraire.

2.5 Faits marquants de la période

2.5.1 Financement du Groupe : Dénouement du programme ORA BSA 2022 et Fiducie

Comme annoncé en décembre 2024, la période d'équitization a pris fin et chaque constituant bénéficiaire de la Fiducie a pu choisir de demander le remboursement de la quote-part de créances qui lui est due :

- en numéraire (en totalité ou partiellement), et/ou
- en nouvelles obligations simples émises par CYBERGUN (en totalité ou partiellement), étant précisé que chaque nouvelle obligation aura une maturité d'un an, une valeur nominale de 0,01 EUR et portera un intérêt fixe de 0,0015 EUR.

Selon les choix définitifs, les 5,8 MEUR de dettes financières de CYBERGUN envers la fiducie ont été remboursées à hauteur de 1 MEUR en numéraire et 4,8 MEUR par émission d'obligations simples.

A la clôture de la période, le montant des remboursements intervenus au titre des obligations simples 2025 s'élève à 137 K€ et le solde de l'emprunt obligataire s'élève à 5 367 K€ dont 3 769 K€ revenant à la société HBR INVESTMENT GROUP.

En K€						
Libellé	01/01/2025	Désintéressement fiducie numéraire	Désintéressement fiducie OS	Intérêts OS 2025	Remboursement OS 2025 numéraire	30/06/2025
Crédit vendeur et Obligations simples 2024	5 816	(1 030)	(4 786)			-
Obligations simples 2025			4 786	718	(137)	5 367
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 816	(1 030)	-	718	(137)	5 367

2.5.2 Mis en liquidation judiciaire de la participation VERNEY CARRON

Dans le cadre de la procédure collective engagée en février 2025 par le Groupe CYBERGUN concernant sa participation VERNEY CARRON, le Tribunal de Commerce de Saint Etienne, a validé en juin 2025 une offre de reprise portée par le Groupe RIVOLIER à travers un plan de cession et une mise en liquidation judiciaire de la Société VERNEY CARRON.

A l'exception de la perte opérationnelle engendrée par la société VERNEY CARRON sur le semestre, cette décision est sans impact sur le résultat du Groupe qui avait par prudence déprécié l'ensemble de son exposition sur les sociétés VERNEY CARRON DEVELOPPEMENT et VERNEY CARRON dans le cadre de la clôture 2024.

2.5.3 CYBERGUN se renomme CALIBRE

CYBERGUN se renomme CALIBRE afin de matérialiser sa profonde transformation et de capitaliser sur son expertise unique dans le domaine du tir. Ce changement de nom a été approuvé par l'AGE du 17 juin 2025.

2.5.1 Entrée au capital d'un nouvel actionnaire de référence

Le 1^{er} semestre 2025 a également été marqué par l'entrée d'un nouvel actionnaire de référence qui a déclaré avoir franchi les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et de droits de vote de CALIBRE et détenir 2 050 000 000 actions de la Société, soit 18,2% du capital.

2.6 Evènements post – clôture

2.6.1 Valorisation du pôle civile B2C

Dans la continuité du transfert de l'activité civile B2B à la société EVIKE, le Groupe et son partenaire ont engagé des discussions en vue d'une cession par CALIBRE du contrôle du site Internet Civil B2C evike-europe.com. CALIBRE confirme ainsi son ambition stratégique de se recentrer progressivement sur ses activités dans le domaine Militaire tout en valorisant au mieux ses actifs dans le domaine Civil.

3 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

3.1 Principes et méthodes comptables

3.1.1 Changement de méthode ou de présentation

Pas de changement de méthode ou de présentation dans le cadre de la clôture des comptes semestriels 2025.

3.1.2 Référentiel et méthodes comptables

Les états financiers consolidés au 30 Juin 2025 ont été établis en conformité avec le règlement ANC n° 2020-01 qui abroge et remplace le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

Les états financiers consolidés respectent les principes comptables de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les états financiers du Groupe ont été établis en Euro.

Pour l'application des principes comptables généraux, les comptes des sociétés incluses dans le champ de la consolidation sont retraités afin d'assurer :

- l'homogénéité des méthodes comptables pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- l'élimination des opérations et des résultats internes,
- le calcul et la prise en compte des impositions différées.

3.1.3 Base d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

3.1.3.1 Utilisation d'estimations et du jugement

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 2020-01 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèse et estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

3.1.4 Périmètre de consolidation

3.1.4.1 Principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société CALIBRE (Ex CYBERGUN) et des filiales dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle ou d'influence ou jusqu'à la perte de contrôle ou d'influence.

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

- Intégration globale

Cette méthode est appliquée pour toutes les sociétés contrôlées de manière exclusive, soit détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Les comptes sont pris en totalité poste à poste avec constatation du droit des minoritaires.

- Intégration proportionnelle

Cette méthode est retenue pour les sociétés contrôlées conjointement, c'est-à-dire, lorsqu'il y a un partage du contrôle entre les actionnaires. Les comptes sont pris poste à poste au pourcentage détenu par le groupe.

- Mise en équivalence

Cette méthode concerne les sociétés pour lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable. Seule la part de capitaux propres correspondant au pourcentage direct ou indirect détenu par la société est incluse dans les comptes consolidés.

Les sociétés non significatives au regard du total de leur bilan et de leur niveau d'activité ne sont pas consolidées.

3.1.4.2 Date de clôture

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2025 pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

3.1.4.3 Devises étrangères et méthode de conversion

La monnaie de fonctionnement du Groupe est l'euro. Lorsque les comptes des filiales du groupe sont tenus dans diverses devises, un écart de change résultant des conversions a donc été constaté.

3.1.4.4 Périmètre de consolidation

Nom des sociétés	Méthode	Pourcentage
Calibre (Ex Cybergun SCA)	Mère	100,00%
Dolomede AD1	I.G	100,00%
Microtrade	I.G	100,00%
Cybergun Hong Kong	I.G	100,00%
Spartan Imports Denmark	I.G	100,00%
Cybergun Italie	I.G	100,00%
Softair USA	MEE	51,00%
SCI Notre usine	I.G	50,00%
Arkania group (Ex Valantur)	I.G	50,01%
Arkania ingenerie (Ex Huard)	I.G	50,01%
Arkania Industrie (Ex SMOP)	I.G	50,01%
Arkania USA	I.G	50,01%
Verney Carron	I.G	49,40%
Verney Carron Développement	I.G	65,00%

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

3.1.4.5 Evolution du périmètre de consolidation

Au cours de premier semestre de l'exercice, le périmètre de consolidation a été impacté par les opérations suivantes :

- Sortie de périmètre de la société VERNEY CARRON
- TUP des sociétés CYBERGUN HK et TECH GROUP HK.

3.1.4.6 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères y compris le goodwill sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euro au cours moyen de la période. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

3.1.4.7 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel.

Euro contre devise :	30/06/2025 6 mois	30/06/2024 6 mois	31/12/2024 12 mois
Taux de clôture			
USD	1,1720	1,0705	1,0389
DKK	7,4609	7,4586	7,4578
JPY	169,1700	173,1500	163,0600
Taux moyen sur la période			
USD	1,0927	1,0705	1,0479
DKK	7,4607	7,4575	7,4589
JPY	162,1195	171,9400	161,0800

3.1.5 Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Immobilisations incorporelles » conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ». Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif à ce jour.

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont effectués pour comparer la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition et leur valeur comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur de cet actif diminuée de ces coûts de sortie et (ii) la valeur d'utilité de cet actif.

Afin de déterminer la juste valeur d'un actif, il est généralement utilisé des propositions de valorisation externes (lettre d'intention initiée dans le cadre d'opération de rapprochement par exemple) et à défaut la valeur d'utilité peut être déterminée sur la base de différentes méthodes dont notamment la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

La société n'a pas identifié au cours de la période d'éléments justifiant la réalisation d'un test d'impairment du goodwill dans le cadre de sa clôture semestrielle.

3.1.6 Immobilisations incorporelles

3.1.6.1 Brevets et licences

Les licences exclusives de reproduction sont amorties en linéaire sur la durée des contrats.

A la clôture de chaque exercice et pour chaque licence lorsqu'il existe des indicateurs de perte de valeur (par exemple ventes qui ne sont pas au niveau escompté ou en baisse), des cash-flows prévisionnels actualisés sont calculés. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable des licences, une dépréciation est pratiquée. Dans le cadre de son exercice 2025, la société n'a pas identifié d'indicateurs de perte de valeur sur ses licences en portefeuille ne faisant pas l'objet d'un amortissement.

Les frais internes relatifs aux dépôts de marques sont comptabilisés en charges. Il s'agit des coûts juridiques hors le dépôt lui-même ainsi que des frais induits (Téléphone, courrier, traductions etc...).

Il existe deux types de contrat de licences :

- Les licences acquises pour une certaine durée et ne donnant pas lieu à versement de royalties. Le droit d'acquisition est comptabilisé à l'actif et amorti sur la durée du contrat.
- Les contrats signés pour une certaine période moyennant le versement de royalties sur les ventes réalisées. Ces royalties correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires mais comportent pour la plupart des minima. Les royalties sont comptabilisées en charges d'exploitation.

La plupart des licences détenues par le Groupe revête les deux caractéristiques ci-dessus, à la fois portées au bilan au coût historique et faisant l'objet de versement de royalties en fonction du chiffre d'affaires.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

3.1.6.2 Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les projets sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période de 10 ans compte tenu de la nature et de la longévité des contrats militaires auxquels se rapportent les frais de R&D.

Lorsque du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, la valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable, les frais de R&D activés peuvent faire l'objet d'une dépréciation exceptionnelle.

3.1.6.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée.

3.1.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie. Les modes et durées d'amortissement sont repris dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Moules de production	10 ans	Linéaire
Mobilier	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel de démonstration	5 ans	Linéaire

Ces actifs peuvent être dépréciés de manière exceptionnelle lorsque du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.8 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participations et créances rattachées et de dépôts et cautionnement. Elles sont comptabilisées à leur coût historique.

Lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'utilité est appréciée chaque année par référence notamment à l'actif net comptable réévalué des filiales détenues ou par référence aux multiples observés dans les transactions relatives à des entreprises comparables.

3.1.9 Contrats de location

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges d'exploitation.

En matière de crédit-bail et de location financement, le groupe a retenu la méthode de référence du règlement ANC 2020-01. L'activation des crédits baux au bilan consolidé du Groupe se traduit par la constatation de l'actif initialement financé, et de la dette restant à rembourser aux sociétés de crédit-bail au passif.

3.1.10 Stocks

Les stocks et en-cours sont valorisés selon la méthode du « coût moyen pondéré » coûts annexes compris : transport, droit de douane, etc.

Une provision pour dépréciation est enregistrée, si la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure au coût de revient.

3.1.11 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur lesquelles un risque de non-recouvrement est identifié en fin de période font l'objet d'une dépréciation. L'analyse du risque de non-recouvrement tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige ou la situation financière du client.

3.1.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les « disponibilités » correspondent aux liquidités disponibles en caisse ou en banque et aux effets à l'encaissement. Les découverts bancaires sont classés dans les « emprunts et dettes financières » à moins d'un an. Ces disponibilités et découverts bancaires sont évalués pour leur valeur nominale.

3.1.13 Capitaux propres

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres.

3.1.14 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si le groupe a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources. Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation de la sortie de ressource qui sera nécessaire pour éteindre les obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances réelles de réalisation.

3.1.15 Engagements de retraite

Le montant des engagements en matière de pension, de complément de retraite, d'indemnités et d'allocation en raison du départ à la retraite des membres du personnel, est calculé selon l'hypothèse d'un départ à la retraite compris entre 65 à 67 ans

A chaque clôture, la valeur actualisée de l'engagement global du groupe est évaluée sur la base d'une méthode actuarielle. Chaque société réalise son propre calcul sur la base des profils individuels des salariés bénéficiaires (salaires et ancienneté à la date du départ) en fonction d'hypothèses de rotation de personnel et de mortalité en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Les principales hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements sont les suivantes :

Pour les salariés français ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

Échéance comptable

Age de départ à la retraite:

Proportion de départs volontaires

Table de mortalité:

Taux d'actualisation à l'ouverture:

Taux d'actualisation à la clôture : Taux SACEI

Taux de charges sociales:

Taxe de Sécurité sociale sur mise à la retraite avant 70 ans

Augmentation annuelle des salaires:

Turn-over annuel moyen:

31/12/2024		
	Cadres	Non cadres
Age de départ à la retraite:	65	64
Proportion de départs volontaires	100%	100%
Table de mortalité:	Tables INSEE 2014-2016	
Taux d'actualisation à l'ouverture:	3,12%	
Taux d'actualisation à la clôture : Taux SACEI	3,27%	
Taux de charges sociales:	49,61%	37,92%
Taxe de Sécurité sociale sur mise à la retraite avant 70 ans	30%	
Augmentation annuelle des salaires:	2,50%	2,50%
Turn-over annuel moyen:		
	Moins de 61 ans	4,2%
	61 ans et plus	0,0%

Le groupe considère que le mode probable de départ à la retraite est un départ à l'initiative du salarié. La société n'a pas procédé à une actualisation de ses engagements de retraite dans le cadre de la clôture.

3.1.16 Emprunts et Dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charges financières. Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les ORA (Obligations Remboursables en Actions) constituent des « Autres fonds propres » lorsque, selon les clauses du contrat et/ou les conditions économiques de l'émission (au moment de l'émission), l'instrument n'est pas remboursable ou que son remboursement s'effectue par émission et attribution d'un autre instrument de capitaux propres de la société émettrice.

3.1.17 Dettes d'exploitation

Les dettes fournisseurs et sur autres créiteurs (dettes fiscales et sociales) sont évaluées à leur valeur nominale.

3.1.18 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une réduction sera effectuée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants soient disponibles. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément. Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Les impôts différés actif et passif sont compensés entité fiscale consolidée par entité fiscale consolidée.

Au 30 Juin 2025, les impôts différés ont été calculés au taux de 25 %. En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat. Compte tenu des résultats déficitaires importants du Groupe, les impôts différés actifs n'ont pas fait l'objet d'une activation dans les comptes consolidés, car leur caractère recouvrable à moyen terme n'est pas assuré.

3.1.19 Chiffre d'affaires consolidé

De manière générale, les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent à la règle selon laquelle la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits.

Néanmoins, dans le cadre des activités de distribution Asie du Groupe, des contrats couvrant plusieurs exercices peuvent être signés avec les partenaires, entraînant l'émission d'une facture globale pour l'ensemble de la période. Dans cette situation, la société neutralise la facturation des ventes ne correspondant pas à son exercice en cours par un produit constaté d'avance et neutralise également les achats liés par une charge constatée d'avance.

3.1.20 Résultat par action

Le « résultat de base par action » est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (prorata temporis).

Le « résultat dilué par action » est obtenu en divisant le résultat net dilué part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires (prorata temporis). Les instruments dilutifs comprennent notamment les obligations convertibles.

Conformément au règlement CRC 2020-01, lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est réputé égal à ce résultat de base par action, tous les instruments étant alors considérés comme anti dilutifs.

3.1.21 Comptabilisation des intérêts minoritaires

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires d'une entité consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entité consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de la totalité des profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

3.2 Gestion du risque financier

3.2.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

Dans le cadre de la clôture des comptes au 30 juin 2025, le management estime que le degré de criticité de ce risque est moyen.

3.2.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait

raisonnablement prévoir. En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières.

Dans le cadre de la clôture des comptes, le management n'identifie pas de risque concernant sa continuité d'exploitation compte tenu notamment des perspectives d'activité et des échéanciers d'encaissement liés à la cession des activités CIVIL avec le partenaire EVIKE.

3.2.3 Risque de marche

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables. Dans le cadre de la clôture des comptes, le management estime que le degré de criticité de ce risque est élevé notamment concernant les instruments de capitaux propres.

3.2.4 Risque de change

Le Groupe peut être exposé au risque de change :

- sur les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que l'euro, pour l'essentiel du dollar américain ;
- sur ses transactions courantes d'achats et de ventes de marchandises effectuées en dollar américain.

Dans le cadre de la clôture des comptes, le management estime que le degré de criticité de ce risque est élevé car le Groupe n'a pas souscrit à des instruments de couverture du risque de change au cours de l'exercice.

3.2.5 Risques liés à la guerre en Ukraine

Le groupe demeure particulièrement attentif aux conséquences de la crise russo-ukrainienne sur le marché Européen notamment concernant les aspects d'approvisionnement et de flux logistiques. Cette vigilance s'applique également sur les transactions monétaires avec d'éventuelles contreparties commerciales russes, compte tenu des sanctions internationales frappant en particulier un certain nombre de banques russes. En date d'arrêté des comptes, le Groupe estime le degré de criticité de ce risque est moyen étant considéré que la Société ne peut fournir de garantie sur le fait que la guerre en Ukraine sera maîtrisée durablement dans un avenir proche. Dans ces circonstances potentiellement très évolutives, le management demeure mobilisé pour analyser sans délai les conséquences induites sur ses états financiers.

3.3 Notes aux états financiers consolidés

3.3.1 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions -/- Dotations	Diminutions -/- Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2025
Frais de recherche et développement	6 771	(0)		(1 683)		(37)	5 051
Logiciels et sites internet	4 963	8			8		4 979
Marques, licences et brevets	2 218	19		(161)	(8)	(33)	2 035
Autres immobilisations incorporelles et avances	509	(0)	14	(235)			288
Immobilisations incorporelles brutes	14 461	27	14	(2 079)	-	(70)	12 354
Frais de recherche et développement	(6 571)	(0)		1 526	(43)	37	(5 051)
Logiciels et sites internet	(2 760)	(0)					(2 760)
Marques, licences et brevets	(1 673)	(34)		150	21	0	(1 535)
Autres immobilisations incorporelles et avances	(280)	0		214	21		(44)
Immobilisations incorporelles amortissements et dépréciations	(11 284)	(34)		1 890	(0)	37	(9 391)
Frais de recherche et développement	200	(0)		(157)	(43)	(0)	0
Logiciels et sites internet	2 203	8			8		2 219
Marques, licences et brevets	545	(14)		(11)	13	(33)	501
Autres immobilisations incorporelles et avances	229	0	14	(21)	21		244
Immobilisations incorporelles	3 177	(6)	14	(189)	(0)	(33)	2 963

Au 30 Juin 2025, les immobilisations incorporelles à l'actif du Groupe s'élèvent à 2 963 K€ soit une baisse de 214 K€ principalement liée aux opérations de variation de périmètre sur la société VERNEY CARRON.

3.3.2 Ecart d'acquisition

Le goodwill net comptabilisé à l'actif du Groupe s'élève au 30 Juin 2025 à 1 226 K€ et correspond au goodwill constaté sur le périmètre ARKANIA. Aucun ajustement de la valeur du goodwill net n'a été comptabilisé par le management dans le cadre de la clôture semestrielle 2025.

3.3.3 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions -/- Dotations	Diminutions -/- Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2025
Terrains et constructions	512	0					512
Véhicules, matériels et outillages	19 233	13	(1)	(7 012)	310	(43)	12 501
Mobiliers, agencements et installations	2 086	63	(6)	(177)	(310)	(4)	1 652
Autres immobilisations corporelles et avances	161	(46)				(3)	111
Immobilisations corporelles valeurs brutes	21 991	30	(6)	(7 189)	(0)	(50)	14 776
Terrains et constructions	(169)	(9)					(179)
Véhicules, matériels et outillages	(17 855)	(244)	1	6 630		43	(11 425)
Mobiliers, agencements et installations	(1 857)	(26)	6	491		7	(1 380)
Autres immobilisations corporelles et avances	(19)					-	(19)
Immobilisations corporelles amortissements et dépréciations	(19 900)	(279)	6	7 122		50	(13 001)
Terrains et constructions	342	(9)					333
Véhicules, matériels et outillages	1 378	(230)	-	(382)	310	(0)	1 076
Mobiliers, agencements et installations	228	37	-	315	(310)	3	272
Autres immobilisations corporelles et avances	142	(46)				(3)	93
Immobilisations corporelles	2 090	(249)	-	(67)	(0)	(0)	1 774

Les immobilisations corporelles nettes au 30 Juin 2025 s'élèvent à 1 774 K€, soit une baisse de 316 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice et qui résulte essentiellement des dotations aux amortissements de la période.

3.3.4 Immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions -/- Dotations	Diminutions -/- Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2025
Titres de participations non consolidées	2 358	(0)	(0)	(2 339)		0	19
Prêts, cautionnements et autres immobilisations financières	10 254	(14)		5 397		(1 078)	14 560
Immobilisations financières valeurs brutes	12 612	(14)	(0)	3 058		(1 078)	14 578
Titres de participations non consolidées dépréciations	(537)	(0)	(0)	537		0	0
Prêts, cautionnements et autres immobilisations financières dépréciations	(9 601)	(0)	495	(3 979)			(13 085)
Immobilisations financières dépréciations	(10 138)	(0)	495	(3 442)		0	(13 085)
Immobilisations financières	2 474	(14)	495	(383)		(1 078)	1 493

Les immobilisations financières nettes au 30 Juin 2025 s'élèvent à 1 493 K€, soit une baisse de 980 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice et qui résulte essentiellement de l'impact des écarts de conversion de la période.

3.3.5 Stock et en-cours

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	31/12/2025
Matières premières	3 708	191	(2 104)	(7)		1 789
Travaux en-cours	3 949	41	(2 525)	(177)		1 288
Produits finis	3 385	(169)	(1 513)			1 704
Stocks de marchandises	2 622	112	(300)		(5)	2 429
Stocks et en-cours valeurs brutes	13 664	175	(6 441)	(184)	(5)	7 210
Stocks et en-cours dépréciations	(6 072)	124	5 554	177	-	(217)
Stocks et en-cours	7 592	299	(887)	(7)	(5)	6 993

Au 30 Juin 2025, les stocks du Groupe s'élèvent à 6 993 K€ soit une baisse de 599 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice. L'impact des opérations de variation de périmètre qui concernent notamment VERNEY CARRON est estimé à (887) K€.

La méthode de dépréciation des créances est inchangée par rapport aux clôtures précédentes.

3.3.6 Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2025
Clients valeurs brutes	6 231	2 549	(205)	-	(21)	8 555
Factures à établir	3 807	(2 256)	-	-	(0)	1 551
Créances clients brutes	10 039	294	(205)	-	(22)	10 106
Clients dépréciations	(2 659)	(153)	(2 654)	-	0	(5 466)
Clients et comptes rattachés	7 380	141	(2 858)	-	(22)	4 641

La provision pour dépréciation des créances client est comptabilisée lorsque l'encaissement d'une créance devient incertain. La méthode de dépréciation des créances est inchangée par rapport aux clôtures précédentes.

Au 30 Juin 2025, les créances clients du Groupe s'élèvent à 4 641 K€ soit une baisse de 2 739 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice. L'impact des opérations de variation de périmètre qui concernent notamment VERNEY CARRON est estimé à (2 858) K€.

La méthode de dépréciation des créances est inchangée par rapport aux clôtures précédentes.

3.3.7 Autres créances d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2025
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	189	(49)	(84)	7	(0)	63
Créances sociales	91	(6)	(3)	-	(0)	82
Créances fiscales hors IS	5 572	69	(614)	19	(0)	5 046
Etat, impôt sur les bénéfices	260	(204)	(7)	-	(0)	50
Autres créances	2 295	(10 244)	8 976	(35)	1 524	2 516
Charges constatées d'avance	804	51	(4)	-	-	852
Autres créances et comptes de régularisation	9 211	(10 382)	8 265	(9)	1 524	8 609

Les autres créances d'exploitation au 30 Juin 2025 s'élèvent à 8 609 K€ soit une baisse de 602 K€ par rapport à l'ouverture de l'exercice.

3.4.1 Capitaux Propres

Le capital social de la société au 30 juin 2025 est de 11 642 K€, composé de 11 641 837 187 actions, chacune entièrement libérée.

Les principales opérations de l'exercice sont résumées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

3.4.3 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2025
Pensions et retraites	954		(489)				465
Autres provisions pour risques	3 135	45	(1 112)	4 912			6 979
Autres provisions pour charges	29						29
Provisions	4 118	45	(1 602)	4 912			7 473

Au 30 Juin 2025, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 7 473 K€.

- Les reprises de la période concernent (i) 718 K€ de reprise de provision au titre des intérêts sur OS 2025 provisionnées dans le cadre de la clôture 2024, et (ii) 395 K€ de reprise sur provision pour écart de conversion et (iii) 489 K€ de reprise de provisions sur IDR ;
- Les dotations de la période concernent exclusivement une provision pour mali de liquidation du périmètre VERNEY CARRON ;

3.4.2 Autres fonds propres et emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2024	Souscription	Remboursement	Conversion	30/06/2025
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 831		(699)		1 132
Crédit vendeur et Obligations simples 2024	5 816		(5 816)		-
Obligations simples 2025		5 504	(137)		5 367
Concours bancaires	169		(86)		83
Dettes financières	7 817	5 504	(6 738)	-	6 582
Dettes financières crédit-bail	1 189		(234)		956
Dettes financières crédit-bail	1 189	-	(234)	-	956
Emprunts et dettes financières	9 006	5 504	(6 972)	-	7 538

Les dettes financières au 30 juin 2025 s'élèvent à 7 538 K€ et correspondent principalement à :

- 1 132 K€ de dettes bancaires portées par le périmètre ARKANIAN ;
- 5 367 K€ d'Obligations Simples 2025 dans le cadre du dénouement du créancier vendeur de la Fiducie CYBERGUN SCA ;
- 956 K€ de dettes de crédit-bail.

3.4.4 Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart de conversion	30/06/2025
Fournisseurs et comptes rattachés	6 350	410	(3 140)	326	(93)	3 853
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 930	(1 180)			(0)	2 750
Dettes sociales	3 361	604	(1 550)		(0)	2 415
Dettes fiscales hors IS	5 190	18	(198)		(0)	5 010
Etat, impôt sur les bénéfices	22	0	-		(2)	19
Autres dettes	6 173	2 626	(2 647)	(152)	(677)	5 324
Produits constatés d'avance	1 079	(299)				781
Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	26 105	2 180	(7 535)	173	(772)	20 152

3.5.1 Chiffre d'affaires et marge brute

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	12 933	23 974
Achats consommés	(5 220)	(15 366)
Marge brute	7 712	8 608
<i>Marge brute en % du CA</i>	<i>60%</i>	<i>36%</i>

La hausse du taux de marge est à mettre en lien avec la prépondérance du CA ARKANIA dans le mix du Groupe vs N-1.

3.5.2 Services extérieurs et autres services extérieurs

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Sous traitance générale	(290)	(226)
Crédit bail et locations	(766)	(680)
Maintenance, entretiens et réparations	(324)	(429)
Primes d'assurance	(245)	(200)
Services extérieurs - divers	(258)	(230)
Services extérieurs	(1 882)	(1 765)
Personnel extérieur à l'entreprise	(440)	(444)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(501)	(421)
Publicité, publications, relations publiques	(150)	(423)
Transport de biens et transp. collectifs du pers.	(249)	(438)
Déplacement, missions & réceptions	(53)	(241)
Commissions et services bancaires	(106)	(337)
Autres services - Divers	(39)	(36)
Autres services extérieurs	(1 538)	(2 340)
Total - Services extérieurs	(3 420)	(4 105)

3.5.3 Charges de personnel

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Salaires et traitements	(4 134)	(5 897)
Charges sociales	(1 552)	(2 331)
Participation des salariés	-	-
Charges de personnel	(5 687)	(8 228)

La baisse des charges du personnel est à mettre en lien avec des départs de salariés consécutifs aux opérations de cessions de la branche CIVIL et l'impact des difficultés de la société VERNEY CARRON.

3.5.5 Dotation aux amortissements et provisions

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(34)	(90)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(279)	(576)
Dotations aux amortissements	(313)	(666)
Dotations nettes aux dépréciations sur actif circulant	(29)	5
Dotations nettes aux provisions sur risques et charges	489	94
Dotations aux provisions nettes	460	98
Dotations nettes aux amortissements et provisions	148	(568)

3.5.6 Résultat Financier

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Gain de change net	(13)	(94)
Dotations provisions financières nettes	1 562	(284)
Charges d'intérêts	(746)	(159)
Autres produits et charges financiers	(199)	(164)
Total - Résultat financier	604	(701)

Le résultat financier au 30 Juin 2025 est positif à hauteur de 604 K€ et se décompose principalement comme suit :

- 1 562 k€ de dotations aux provisions financières nettes résultant de (i) 718 K€ de reprise sur provision pour intérêts sur OS 2025, (ii) 395 K€ de reprise sur provision pour écart de conversion, (iii) 496 K€ de reprise sur provision sur créances financières sur des sociétés mise en équivalence ;
- 746 K€ de charges d'intérêts dont 716 K€ au titre des OS 2025
- 199 K€ d'autres charges financières nettes correspondant principalement aux primes de conversions des OS 2024 remboursées par la souscription des OS 2025.

4 RAPPORT D'ACTIVITE

CYBERGUN est une société en commandité par action, dont le siège est situé 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150)

CYBERGUN S.C. A est coté sur Euronext Growth depuis le 30 janvier 2014.

Les comptes semestriels de l'exercice 2025 dégagent une perte de 1 369 K€.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Au cours de ce 1^{er} semestre 2025, CALIBRE a amélioré son profil opérationnel via le désengagement progressif des activités du pôle Civil B2B et l'arrêt du soutien financier à VERNEY-CARRON. Le Groupe est désormais recentré sur deux pôles forts, l'activité Militaire et Défense au tour d'ARKANIA et l'activité Civil B2C portée par evike-europe.com. Il en ressort un chiffre d'affaires semestriel des activités poursuivies stable par rapport au 1^{er} semestre 2024 et des résultats en amélioration.

Dans le même temps, le Groupe a réduit son endettement financier net et proposera prochainement à ses actionnaires de conforter sa structure financière via l'exercice des BSA₂₀₂₂ déjà en circulation.

STABILITÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET AMÉLIORATION DES RÉSULTATS

En M€, non audité	S1 2024	S1 2025
Chiffre d'affaires	22,3	12,3
<u>Dont ARKANIA + evike-europe.com</u>	<u>11,7</u>	<u>11,7</u>
Résultat d'exploitation	(2,3)	(0,6)
<u>Dont ARKANIA + evike-europe.com</u>	<u>(0,3)</u>	<u>1,0</u>
Résultat financier	(0,4)	0,6
Résultat exceptionnel	(0,3)	(0,0)
Résultat net	(2,8)	(0,0)
<u>Dont Part du Groupe</u>	<u>(3,1)</u>	<u>(0,7)</u>

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies d'ARKANIA et evike-europe.com est stable au cours du 1^{er} semestre 2025, à 11,7 M€, pour un chiffre consolidé de 12,3 M€ hors VERNEY-CARRON, le solde provenant des activités Civil B2B en cours d'extinction. Cette stabilité témoigne tout à la fois de la forte résilience des activités poursuivies dans un environnement macroéconomique compliqué et de la priorité donnée à l'amélioration des résultats.

Cet objectif a été parfaitement atteint avec un résultat d'exploitation des activités poursuivies positif de 1,0 M€ sur le semestre, en amélioration de +1,3 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2025. Le résultat d'exploitation consolidé hors VERNEY CARRON ressort à -0,6 M€ et intègre la contribution du pôle Civil B2B dont l'impact négatif devrait fortement se réduire au 2nd semestre avec l'arrêt des activités et l'extinction des charges associées.

Après prise en compte des produits financiers (+0,6 M€), le résultat net consolidé ressort à -0,3 M€, en amélioration de +2,5 M€ par rapport au 1er semestre 2024. Hors intérêts des minoritaires dans les filiales, le résultat net, part du groupe, ressort à -1,0 M€, en progression de +2,1 M€.

RÉDUCTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET PROJET DE LEVÉE DE FONDS

En M€, non audité	31/12/2024	30/06/2025
Capitaux propres	(3,8)	(5,6)
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>(7,4)</i>	<i>(7,7)</i>
Emprunts et dettes financières	9,0	7,5
Trésorerie	2,3	1,9
<i>Endettement financier net</i>	<i>6,7</i>	<i>5,6</i>

En parallèle de sa rationalisation opérationnelle, CALIBRE a amélioré sa structure financière. L'endettement financier a été réduit de 1,5 M€ en 6 mois, passant de 9,0 M€ à 7,5 M€, notamment par les flux générés par le désengagement des activités du pôle Civil B2B.

En tenant compte de la trésorerie de 1,9 M€ à fin juin 2025, l'endettement financier net ressort à 5,6 M€, en amélioration de 1,1 M€.

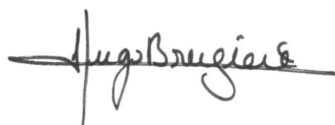
5 ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire du mardi 21 mars 2023, les actionnaires de la Société ont voté la mise en place d'une nouvelle structuration juridique avec une transformation de la CYBERGUN SA, historiquement constituée sous forme de société anonyme, en société en commandite par action (S.C.A.).

Dans ce cadre, la société CYBERGUN DÉVELOPPEMENT, société par actions simplifiée contrôlée par HBR INVESTMENT GROUP, a été nommée gérant et unique associé commandité de CYBERGUN S.C.A (devenu Calibre), devenant ainsi responsable solidairement et indéfiniment des dettes de la Société. Le conseil de surveillance de CYBERGUN S.C.A est constitué d'Emmanuel COURAUD, Fabrice GUARNERI et Dimitri ROMANYSZYN.

6 DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

La société CYBERGUN DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège est situé 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 948 838 651, représentée par son président, la société HBR INVESTMENT GROUP, société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros, dont le siège est situé 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 812 878 692, elle-même représentée par son président, Hugo BRUGIERE, dûment habilité, agissant en sa qualité de gérant de la Société (le « Gérant ») atteste, à sa connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A handwritten signature in black ink, reading 'Hugo Brugière', with a horizontal line drawn through the middle of the signature.

Hugo Brugière
Paris, le 31/10/2025